



# Compte rendu de réunion

## Comité Directeur

### 28 Février 2020

**Présence** :

Présents	Excusés
Jean Pierre THEYS	Philippe LEMORT (pas de procuration)
Annie PRANLAS DESCOURS	Pierre Antoine GAROT
Jean Claude PRANLAS DESCOURS	Sophie RAISIN (pas de procuration)
Pascal RABASSE	Pierre LAVERGNAT
Guy MERINO	Frederic SECHET
Jean Paul GOUSSET	
Éric CAMBIN	
Patrice LEGRAIS BOUCHER	

**Ordre du jour**

1. Approbation des Comptes et du Budget
2. CAP FLOTTE
3. Heures de Maintien de Compétence des FI
4. Tour de table et autres sujets sur votre demande

TITRE	CONTENU	QUI	PLANNING
1	<p><b>COMPTES :</b></p> <p>Le Trésorier a présenté aux membres du CD les comptes 2019 pour approbation avant exposé à l'Assemblée Générale du 8 mars.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'activité :</li> <li>- Répartition des heures</li> <li>- Vols « wingly »</li> <li>- HDV répartition par avion</li> <li>- Charges club, 5 postes : ce sujet a fait l'objet de précisions et commentaires :</li> <li>- Finances</li> <li>- Partie avions</li> <li>- Fonctionnement club :</li> <li>- Autres</li> <li>- Récap</li> <li>- Investissement</li> <li>- Epargne nette</li> <li>- Résumé</li> </ul> <p>A la lecture de ces comptes, il n'y a pas eu de remarques des membres. Ils ont été votés par 10 voix pour (y compris les procurations) et 1 abstention du Trésorier.</p>	JP Gousset	8 mars AG

	<p><b>-BUDGET prévisionnel :</b>  Prévisions d'investissement 2020, financement  Financement 2020 à 2022 versus Cap Flotte  Prix HDV :  Le CD décide de baisser HDV de l'UP à 88€.  A la lecture de cette présentation concernant la proposition du budget 2020, il n'y a pas eu de remarques des membres à l'exception de la discussion concernant l'HDV du UP. Il a été voté par 10 voix pour (y compris les procurations) et 1 abstention du Trésorier</p>	JP Gousset	8 mars AG
2	<p><b>CAP FLOTTE :</b> prochaine réunion du groupe  Le groupe se réunira afin poursuivre la réflexion sur l'évolution de la flotte du club, notamment les Robin. Le CD leur remettra une lettre de mission dans ce sens  Il sera également fait un point sur le Sportsart</p>	Groupe CSF	13 mars
3	<p>Maintien de compétence des instructeurs du club :  Les modalités seront fixées en réunion instructeurs.  <b>En attendant les FI qui souhaitent voler sur une machine pour reprise en main après interruption devront interroger le Président quant à l'imputation comptable du vol dans Openflyer.</b></p>		
4	<p>Le Président a été convoqué le 28 février par la BGTA de Châteauroux à propos de 2 sujets</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vols Wingly : tarification supérieure à l'affichage de nos tarifs club</li> <li>- Office de Tourisme de Tours au sujet des « vols découverte » que cet organisme vend pour notre compte</li> </ul> <p><b>Réponses :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Wingly » : la société Wingly a fourni le décompte du calcul de l'HDV . Nos pilotes paient le prorata correspondant à leur temps de vol. , alors que un passager paie plus cher que le prorata, cause frais de dossier (10 €), assurance / licence FFA pour 45 jours (5 €), taxe 15 % / hdv / temps de vol et tva 20% .</li> <li>- Ces explications ont été recalculées, validées et enregistrées par la gendarmerie qui transmettra à la DGAC ayant reçu la plainte. L'activité perdure au sein du club puisqu'il n'y a pas eu d'irrégularité constatée.</li> <li>- « Vols découverte » : selon l'Arrêté du 18 août 2016, règlement CE216/2008 du parlement européen et du conseil, chapitre, section 3 article 7 : « l'activité ne fait l'objet d'aucune publicité et démarchage à titre onéreux ; elle ne doit faire l'objet d'aucune offre commerciale telle coffrets cadeaux ».... Les membres du CD en place n'avaient pas connaissance de cette directive, les CD précédents ne</li> </ul>	JP Theys	

	l'avaient pas mentionné. L'activité se pratiquait sous cette forme depuis plusieurs années. Une plainte anonyme a été déposée auprès de la DGAC fin 2019 qui a diligenté une enquête auprès de la gendarmerie. En vertu de l'application du texte de loi, il a donc été décidé de cesser d'utiliser ce canal de vente. Ces vols seront maintenant vendus uniquement en direct par le club et non plus par un intermédiaire. Nous restons maintenant en attente des conclusions judiciaires.		
5	L'École de parachutage de Saumur viendra sur notre terrain (initiation pour jeunes selon météo (publication NOTAM))		1avril ou 8 avril
6	Le devis de la rénovation des portes de hangar est très élevé : il doit être renégocié		
7	La réfection du bout de piste 29 est prévue pour le printemps. Ces travaux impliquent de modifier le circuit bout de piste pendant environ 4 mois (période des travaux et pousse de l'herbe)		Avril à cfm
8	<p>Tour de table</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Question : quels sont les critères pour être pilote « vol découverte » ?</li> <li>- Réponse : 200hdv après obtention du brevet, 25hdv dans les 12 mois glissants et validation du RP.</li> <li>- Interrogation concernant deux pilotes ayant effectué un VD chacun en 2019 , alors que ces pilotes ne sont pas autorisés officiellement.</li> <li>- Réponse du Président, complétée « a posteriori » lors de la validation de ce compte rendu, les informations ayant été incomplètes en séance :</li> </ul> <p>Sous ma responsabilité et exceptionnellement, j'ai autorisé 2 pilotes à effectuer un vol découverte, en 2019, chacun, pour les raisons suivantes : *Emmanuel Combe (militaire à la BA705) m'a demandé si je pouvais offrir, en retour, un VD à la personne qui avait réparé les casques avions (en spare pour les VD et autres) cette personne étant aussi un militaire de la BA 705 qui faisait cela pour nous rendre service. J'ai donc donné un bon de vol de 20 mn, puis ai proposé à Emmanuel de faire le vol lui-même, ce dernier effectuant déjà des vols Wingly, *Le 31 août 2019, Pierre Lefloch me contacte car des personnes viennent ponctuellement au club afin de pouvoir faire un VD. Pierre ne pouvant le faire, car il partait déjà en vol, il m'informe que Christian Braconnier est au terrain ! Comme je connais bien Christian de par ses capacités de pilote compétant et sérieux, je demande à ce dernier s'il veut bien effectuer ce vol découverte, ce qu'il accepte.</p>	P.Rabasse	

	Candidatures au renouvellement du Comité Directeur 2020 : 6 sortants : Sophie Raisin, Pierre Antoine Garot, Pascal Rabasse, Guy Merino, Pierre Lavergnat, Jean Paul Gousset 2 candidats : Pierre Lavergnat, Jean Paul Gousset..		
--	--	--	--

**La séance est levée à 22h00**